CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ SAINTE-FÉLICITÉ

AVIS PUBLIC

AVIS SPÉCIAL vous est par la présente donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Sainte-Félicité qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal est convoquée pour être tenue à la salle Alphonse-Simard du Centre communautaire situé au 194 rue Saint-Joseph à Sainte-Félicité, mercredi le 11 décembre 2024 à 19h00, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

- 1.- Adoption de l'ordre du jour.
- 2.- Adoption des prévisions budgétaires 2025 de la Municipalité de Sainte-Félicité.
- 3.- Adoption-Plan d'immobilisations triennal 2025-2026-2027.
- 4.- Adoption-Projet de règlement numéro 147 établissant les taux de taxation, la rémunération des élus, le salaire des employés pour l'exercice financier 2025.
- 5.- Avis de motion-Règlement numéro 147 établissant les taux de taxation, la rémunération des élus, le salaire des employés pour l'exercice financier 2025.
- 6.- Levée de la séance extraordinaire.

Fait à Sainte-Félicité, ce 2^{ième} jour du mois de décembre 2024.

Yves Chassé, GMA Directeur général Greffier-trésorier